

28 septembre 1982 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la politique agricole, à l'issue de la visite du groupe SICA Centre-Sud de Rodez, mardi 28 septembre 1982.

Monsieur le président,

- Messieurs les présidents,
- Mesdames et messieurs,
- J'ai écouté avec beaucoup d'attention les propos qui viennent d'être tenus. J'ai pris note de certaines idées qui m'ont paru éclairer le débat, de certains faits qu'il faut toujours avoir en mémoire si l'on veut épouser de près les problèmes de l'agriculture.
- Laissez-moi dire d'abord le plaisir que j'ai à être parmi vous parce que c'est des moments instructifs et parmi les plus utiles de mon périple dans la région Midi-Pyrénées, parce que je retrouve ici, en la personne de M. Bruel `vice-président de la FNSEA et président du groupe SICA Centre-Sud`, un responsable dont j'ai souvent croisé les pas depuis plus de 30 ans. Ce n'est pas notre premier échange de vues. Je connais la fermeté de ses convictions, le dévouement qu'il met au service de l'agriculture et je ne crois pas le flatter en disant cela, la signification qu'il essaye d'apporter à cette lutte qui la dépasse, pour l'équilibre de notre société et la -défense d'un certain nombre de droits fondamentaux de la personne. Et je dois dire que, d'accord, par d'accord, les années ont passé, mais l'estime est restée. Et je suis très heureux que les circonstances nous aient permis de procéder à cet échange ce matin, dans le groupe " Centre-Sud".
- De même, monsieur le président `Jean Laurens, président de la FDSEA`, j'ai été frappé par la clarté et la précision de votre exposé qui fait avancer le dialogue. Il n'y a pas que le fond, il y a aussi la forme et les deux étaient parfaitement respectés. J'agirai de même. Je ne vais pas faire en l'espace de 20 minutes un exposé général sur l'agriculture et d'ailleurs, ce n'est pas mon rôle. C'est le rôle des responsables du gouvernement.
- Cependant, je vais vous indiquer quelques grandes lignes d'action qui vous permettront de connaître les orientations et de savoir ce que pense le Président de la République de la profession que vous exercez, des femmes et des hommes qui se trouvent impliqués dans le développement ou dans le déclin de notre agriculture.\

Parlons d'abord des problèmes de la viande, puisque ce sont eux qui justifient l'activité pratiquée dans ces lieux `le groupe SICA Centre-Sud traite et commercialise la production des viandes de douze coopératives`.

- Je vous ferai d'abord observer sans vouloir faire intervenir plus qu'il ne convient ma propre personne dans ce débat, que j'ai été formé dans mon enfance à bon nombre de problèmes de l'agriculture, tout simplement par le fait que je suis issu de ce milieu. J'ai vécu jusqu'à 16 ans dans une maison éloigné de trois kilomètres, du premier village et j'ai vécu parmi des gens qui pratiquaient la polyculture et un peu d'élevage, surtout de l'élevage pour le lait. Et ma vie politique m'a conduit à représenter pendant 35 ans un département d'essence rurale `Nièvre`. Ruralité fondée surtout sur l'élevage. Un élevage comprenant à la fois le charolais, et ses animaux sélectionnés, grande puissance d'exportation, dans d'admirables élevages et les charolais de l'insémination artificielle, davantage représentés dans les petites et moyennes exploitations agricoles. représentant une autre face, différente, de la condition paysanne. J'ai été conseiller

général pendant 32 ans `canton de Montsauche` et président du conseil général pendant 17 ans parmi des ruraux. Mon conseil général, mon canton étaient spécifiquement ruraux. Vous n'avez peut-être pas tous remarqué une allusion dans l'exposé de M. Laurens lorsqu'il a parlé de la Cure. Pourquoi la Cure `affluent de l'Yonne` ? Parce qu'elle passait dans mon canton et j'ai tout de suite reconnue l'allusion.\

J'étais conseiller général du Haut-Morvan, c'est-à-dire dans une terre qui se situe entre 500 et 800 mètres d'altitude, pays de forêts surtout, avec quelques prairies qui autrefois permettaient l'exploitation du porc. Il sert encore de support à un élevage, pas le plus bel élevage par-rapport aux grasses prairies de la région du Bazois mais enfin, il y avait là quelque chose d'intéressant et de vrai et j'ai appris ainsi des réalités déroutantes. Ayant vécu dans ce département `Nièvre`, j'ai dû naturellement me battre à côté des dirigeants du syndicalisme agricole avec lesquels j'ai toujours entretenu des relations fécondes.

- J'ai constaté d'abord que dans ce pays de forêt qui est une forêt d'arbres de lumière : le chêne, le hêtre, le bouleau, le charme, il fallait que les premiers disparaissent et que les autres arrivent. Puis quand les autres sont là, c'est l'arbre le moins utile qui arrive à son tour. C'est comme la monnaie, la mauvaise chasse la bonne et le mauvais arbre chasse le bon s'il n'est pas entretenu.
- La France est une puissance forestière. C'est même le premier pays forestier d'Europe. Et vous savez quel est le deuxième poste déficitaire de notre commerce extérieur ? C'est le bois. Juste derrière le pétrole. Mais vous savez qu'il y a un autre point de déséquilibre de notre commerce extérieur qui vient tout aussitôt après, c'est la viande.
- C'est là que j'ai été élevé et j'ai représenté un département où j'ai acquis une compétence, la compétence apprise et non pas vécue comme la vit un paysan mais ma compétence peut s'appliquer aux problèmes de l'élevage, ceux de la viande plus que ceux du lait et je serais peut-être plus embarassé si je me trouvais en pays céréalier parce que j'ai moins vécu ces problèmes.
- Le bois et l'élevage sont deux postes qui rendent la France largement déficitaire dans la compétition internationale.\

J'ai noté, à mesure que vous parliez, M. Bruel, que l'industrie du cuir a disparu en France. Mais les tanneries de l'Ardèche, de la Haute-Loire, de la Corrèze c'est fini. Nous continuons à vendre de la matière première, mais nous achetons des produits finis, nous vendons des peaux, et nous achetons des chaussures. C'est exactement le processus colonial où l'on vend les matières premières et où l'on achète les produits finis ou semi-finis. On s'appauvrit et ce sont les autres qui s'enrichissent.

- Ce n'est pas vrai seulement entre la France et les autres pays, c'est vrai aussi à l'intérieur de nos régions, dans les régions d'élevage où l'on produit des animaux et l'embauche se fait ailleurrs, parce qu'on y trouve la nourriture autre que la belle herbe. Et il arrive un moment où il faut industrialiser l'aliment, mais cet aliment est généralement acheté à l'étranger. Avec la formidable progression des produits végétaux, du soja qui pénètre dans le Marché commun, sans taxe particulière en-raison des réglementations du GATT qui, en réalité, sont une forme d'impérialisme économique des Etats-Unis d'Amérique, sans que la France ne trouve jamais le concours ni de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, ni de la Hollande, ni du Danemark, qui profitent de cette situation au bénéfice d'un monde agricole complètement industrialisé et où ont disparu les petits et moyens producteurs, c'est-à-dire les exploitations familiales.
- Nous nous trouvons dans une position défensive qu'il faut absolument inverser sans quoi nous sommes battus d'avance. Cette situation coloniale existe entre les régions. Lorsque l'on voyait partir les bêtes qu'on appelait chatrons, on les voyait revenir vers deux ans, trois ans. Ils revenaient prêts à la consommation et ce qui avait été gagné dans l'intervalle en produit fini profitait à d'autres régions dont nous ne sommes pas jaloux, mais le rôle de l'Etat est d'équilibrer les chances entre les différentes régions. Les grandes régions céréalières industrialisées ont perdu leurs réalités agricoles au bénéfice de l'industrie mais, en raison même de leurs moyens de financement, elles ont les moyens de devenir les meilleurs fournisseurs de l'élevage fini.
- Tout cela risque d'aboutir à la désertification des régions où sont les vrais producteurs, ceux qui se trouvent à la base et qui pourtant fabriquent un beau produit. Pas toujours la même qualité. Je

me souviens des éternelles discussions que j'avais dans le département que je représentais à propos du charolais, d'autres races. Dans le Limousin, la viande est plus fine, là elle est plus lourde, là l'animal a moins d'eau. Discussion éternelle et pendant que nous nous disputions entre Limousins et Charolais montait la blonde d'Aquitaine. Je reprendrai tout à l'heure ce propos sur-un-plan qui généralisera notre discussion.\

Mais je veux parler de l'agro-alimentaire. Car s'il n'y a pas d'industrie du bois, s'il n'y a pas d'industrie du cuir, si la viande dans un pays aussi formidablement producteur que le nôtre est très déficitaire dans le commerce extérieur, nous n'avons pas non plus d'industrie agro-alimentaire. Et quand vous dites que toutes vos machines sont achetées à l'étranger, alors vous pénétrez sur un terrain parsemé de mines.

- L'agro-alimentaire, il faut bien s'en rendre -compte, appartient à des sociétés internationales, multinationales généralement, pas toujours, à dominante américaine et il est assez surprenant de voir que la France qui est l'un des plus grands producteurs du monde soit dépendante sur-le-plan de l'agro-alimentaire de son industrie dérivée de l'agriculture. Et c'est un des efforts qui m'intéresse dans ceux que vous menez, comme hier je l'observais dans une coopérative de pommes `coopérative ASO à Montauban`, où la France est sur-ce-plan la première exportatrice en Europe. J'observe que ce sont des efforts qui tendent précisément à parer à ces difficultés, à les corriger.
- Vous m'avez dit tout à l'heure que votre organisation est composée de groupes de producteurs. Vous vous situez au deuxième degré. Ce sont donc des paysans, pas des éleveurs. Ils sont là et ils n'ont pas honte d'être appelés ainsi. Ils sont les pieds bien enracinés dans le sol. Et puis, ils commercialisent et la dérivation industrielle devient nécessaire dans certains domaines, celui de la conserverie, celui de la tannerie le cas échéant, et toutes les utilisations qui assurent la durée du produit qui, à l'-état naturel, est essentiellement périssable. Il faut donc que vous ayez les moyens de faire durer ce produit pour assurer la vente loin de chez vous.\

L'effort des coopératives comme celle-ci à le grand intérêt de permettre une diversification et suivre la filière. Donc de faire de l'agriculture d'hier, de l'agriculteur d'hier un agriculteur moderne qui ne se contente pas de produire sans s'occuper ensuite de ce que devient son produit. C'est l'intérêt des coopératives. Et cela dans un monde, le vôtre, qui est réputé très individualiste et où à mon sens le plus individualiste des agriculteurs, c'est l'éleveur, et pour des raisons faciles à comprendre, qui ne sont pas le -fruit du hasard, car ce tempérament de l'homme épouse la réalité économique et la réalité de la géographie. L'élevage dans de nombreux cas s'exerce le plus souvent dans des régions semi-montagneuses, en tout cas ayant un certain relief et l'éleveur plus que d'autres dans la mesure où il était parfois isolé et où il travaillait sur une terre souvent étroite, était amené à compter sur lui-même et à être un peu en retard par-rapport à beaucoup d'autres en-raison des difficultés qu'il rencontrait à s'associer.

- C'est un grand progrès ce résultat d'une lutte menée depuis la fin de la deuxième guerre mondiale qui a permis de donner aux agriculteurs ce double sentiment : préserver leur identité, donc leur esprit d'initiative, leur réalité individuelle ou familiale et passer au stade différent des vertus de l'organisation qui n'est pas un stade d'opposition contradictoire mais simplement complémentaire du premier. D'ailleurs monsieur le président, vous avez successivement aligné toute une série de sigles avec des lettres, qui sont des initiales dans lesquelles on aurait de la peine à se reconnaître. Vous, c'est votre vie quotidienne. Moi je m'y reconnais assez bien. On parle GAEC `Groupement agricole d'exploitation en commun` on parle de CUMA `coopérative d'utilisation du matériel agricole` ... une sorte de langage chiffré ou chinois, mais qui montre chaque fois un effort d'organisation. Et chaque fois vous traduisez cet effort par un sigle, peut-être parce que vous ne voulez pas l'avouer, mais chaque fois on avance avec un nouveau langage qui montre en fait que les agriculteurs s'organisent à-partir d'exploitations.\

Vos machines m'avez-vous dit vous les achetez à l'étranger. Vous n'êtes pas les seuls. Il n'y a pas une seule seringue, dans aucun hôpital ou infirmerie ou dans la trousse des médecins de France qui soit fabriquée en France. Une seringue, cela doit être possible. Je ne suis pas un grand technicien mais ce doit être possible à fabriquer. On a fait pire. Il n'y a pas une machine à écrire,

Il n'y avait pas de moto, il n'y a pas une seule de ces machines qui vont toucher toute l'industrie et une partie de l'agriculture qui s'appellent les télé-copieuses. Il n'y a plus aucune industrie moderne, aucune entreprise qui pourra se passer de cela. Et si pour se moderniser l'industrie et l'agriculture - vous en avez peut-être déjà - se procurent cette machine moderne il faudra l'acheter à l'étranger. Si l'on modernise comme il faudrait moderniser nos entreprises, alors à ce moment là le marché des télé-copieuses sera le deuxième poste déficitaire, il passera avant le bois. C'est-à-dire que plus on va s'enrichir parce qu'on achètera des machines capables de produire, ou tout du moins de communiquer, et plus on apauvrira notre commerce extérieur. Il y a là quelque chose d'absurde. Mais je ne vais pas vous lancer dans la politique. On en fait tous un peu, vous presque autant que moi. Enfin, pas ici, pas au groupe "Centre-Sud", pas directement ...\

Il reste que je suis étonné de constater qu'il n'y a pas d'industrie de la machine-outil en France. S'il n'y a pas d'industrie de la machine-outil, vous vendrez forcément vos matières premières puisque vous ne disposerez pas de machines, ou bien il faudra l'acheter à l'étranger pour fabriquer d'autres machines. Alors nous avons fait un plan de la machine-outil. Et ainsi de suite. Il n'y a pas d'industrie agro-alimentaire, il n'y a pas d'industrie textile et la sidérurgie sombrait. Et l'électronique, alors que la France peut être demain l'une des trois plus grandes puissances du monde avec l'Allemagne, le Japon et les Etats-Unis, était en-train de dépérir. Deux grandes actions menées précédemment ont été positives. C'est tout ce qui touche à la télécommunication et au nucléaire. Mais pour le reste il faut bien se rendre -compte que ce n'est quand même pas en 18 mois que l'on peut remettre ou mettre sur pied une industrie compétitive. Naturellement cela alourdit considérablement vos prix de revient et en alourdissant vos prix de revient cela alourdit les prix de revient de la France.\

Ces considérations générales étant tenues, j'ai trouvé un petit peu sévère certaines des appréciations portées sur le laxisme, sur les retards, sur les insuffisances dans la réalité des choses. Il faut distinguer et ce ne sont pas les agriculteurs, éleveurs du pays de Descartes, qui négligeront cette règle de conscience et cette règle de raisonnement.

- La situation de l'élevage cette année, lorsqu'il s'agit du bovin, est une situation meilleure que celle que l'on attendait. La situation de l'ovin est plus mauvaise que celle que l'on supposait. Les deux secteurs les plus déficitaires dans le marché présent c'est : l'ovin et la volaille.
- Pour la volaille, c'est la Grande-Bretagne qui tout à coup, ferme ses portes. Plus d'oeufs, plus de poulets, plus de dindes. Tout cela arrive comme l'année dernière à la veille de Noel. Subitement, je ne sais pas pourquoi, à six mois de Christmas tous nos poulets ont la fièvre, ils sont malades. Il faudrait leur prendre la température individuellement et cela prendrait du temps. Les Anglais estiment que cela est suspect, que des maladies vont se répandre et, à l'intérieur du marché commun `CEE` s'établit un protectionnisme.
- Lorsque le ministre de l'agriculture `Edith Cresson` m'a parlé de cela, je lui ai dit de se plier à la Commission `européenne`. La Commission tranche en faveur de la France, rien n'y fait. Mais je pense que cela devrait se dénouer dans les jours qui viennent. S'ils ne veulent pas de nos poulets, s'ils ne veulent pas de nos oeufs, alors nous ne voulons pas de leurs moutons. Et nous sommes en-train de nous enfermer nous-mêmes dans un système qui n'est pas heureux puisque ce sont les protectionnismes qui reprennent le dessus afin de disposer d'une arme capable de faire fléchir la volonté britannique.\

Vous apercevez au travers de ces difficultés combien le marché commun agricole est aujourd'hui en panne. Il faut absolument le réformer. Je me souviens de la discussion sur le lait, sur la taxe de co-responsabilité. Je vous l'ai dit tout à l'heure, le lait est surtout produit dans les grandes usines du nord de l'Europe. L'Angleterre a de grandes usines mais elle a aussi des petits paysans. Le marché commun agricole a même permis à l'Allemagne `RFA` de disposer d'une puissante agriculture qu'elle n'avait pas. Ce qui n'empêche pas le chancelier Schmidt comme le feront ses successeurs de gémir, de pleurer des larmes à chaque réunion en disant : vous Français avec votre agriculture vous nous ruinez. En réalité, on les enrichit.

- Et parmi les causes de cet enrichissement, il y a les montants compensatoires monétaires, les MCM dont ie ne suis pas l'inventeur, vous avez d'ailleurs eu la précision de le dire tout à l'heure

On pourrait croire que tout ce qui ne va pas c'est moi qui l'ai inventé et que tout ce qui va est le fait des autres. Mais il se trouve que j'avais personnellement pris position contre les MCM car on a voulu se tirer d'une situation fâcheuse qui s'est révélée changeante. En effet, nous sommes devenus prisonnier du système lorsqu'il s'agit de démanteler les montants compensatoires actuels. Nous le demandons pour le porc pour le mois de novembre. Mais la commission nous dit que nous ne pouvons modifier les MCM, c'est-à-dire les faire disparaître pour le porc qui si nous le faisons pour tout le reste. Cela veut dire qu'il faudra le faire aux dates d'ouverture des différentes marchés jusqu'au 1er avril prochain.\

Et cela représente un problème en période de blocage. Vous me permettrez de vous faire observer que les seuls prix qui n'ont pas été bloqués ce sont les prix de la production agricole et ceux de l'essence. Ceux de la production agricole parce que cela semblait évident et ceux de l'essence parce qu'ils dépendent du dollar et que le dollar est changeant. On ne peut tout de même pas s'exposer à être soumis à ce couple infernal : le dollar, le pétrole qui était trop cher. En arrive un troisième : le pétrole cette fois-ci baisse mais c'est le dollar qui monte. Ce qui veut dire que l'on a eu tort de s'installer dans ce système. Mais cela n'est pas l'objet de notre conversation.\

Les producteurs de viande, spécialement de bovins sont aujourd'hui dans une situation qui n'est pas simplement due au génie propre du gouvernement, qui n'en manque pas, mais aussi parce que la nature a été pour une fois favorable et parce que les agriculteurs en ont mis un coup. C'est vrai que nos élevages s'améliorent. C'est vrai que l'organisation s'améliore, c'est vrai que la capacité des agriculteurs et éleveurs de comprendre le marché international s'améliore.

- Nous avons prévu un certain nombre de réformes. Je ne vois pas où est le laxisme. Les coûts de production ont été moindres dans leur augmentation cette année. Et pour certaines productions bovines ils ont moins augmenté que les prix. Ce sera la première fois, depuis huit ans, que vous allez, je ne dirai pas gagner mais que vous n'allez pas perdre. Je ne vais pas me lancer dans des considérations glorieuses face à un résultat qui est dû à beaucoup de choses conjuguèes, mais enfin, c'est une réalité. Il est difficile de la contester.\

J'ai parlé tout à l'heure du lait et j'entendais le président de la coopérative de Montauban dire, hier, qu'il ne voulait pas de quantum, qu'il ne voulait pas qu'il y ait de différenciel dans les prix. Et pourtant c'est ce que nous avons obtenu à Bruxelles, au grand dam des pays de l'Europe du nord, avec la diminution de la taxe de co-responsabilité pour les producteurs faisant moins de 60000 litres. C'est un avantage pour ces petits producteurs qui sont très nombreux en France et pour lesquels cela représente soit la profession principale soit l'indispensable appoint pour arriver à équilibrer, mal d'ailleurs, leur entreprise. Si l'on ne fait pas cela, ce sont les industriels de la production du lait qui seront les maîtres du marché. Et je ne suis pas sûr que ce ne soit pas une bonne méthode à l'égard d'autres produits. En tout cas, telle est ma conviction.\

Lorsqu'on examine les structures, on voit que certaines sont fâcheuses, mais il y a longtemps que c'est ainsi l'avais préconisé depuis longtemps cette solution très contestée des offices. D'une

c'est ainsi. J'avais préconisé depuis longtemps cette solution très contestée des offices. D'une part, des offices par produit et, d'autre part, des offices fonciers cantonaux, mais c'est là une autre affaire, qui n'est pas encore engagée dans les débats à l'Assemblée nationale et qu'il faut mettre au-point et parfaire en contact avec les organisations agricoles.

- Un certain nombre de dispositions ont été prises pour l'installation des jeunes agriculteurs et je n'ignore pas que les lenteurs ont pu interférer. Une partie du doublement de la dotation d'installation pour les jeunes agriculteurs `DJA` est entrée dans les faits et on s'en est arrêté là. Il faut absolument que le gouvernement applique intégralement les dispositions que j'ai prises, c'est-à-dire que ce doublement soit effectif partout. Cela fait partie des choses que j'ai à dire dans ce voyage.
- Vous savez aussi que cette année, pour la première fois des jeunes auront des terres en location. Ce qui est un progrès, parce qu'ils ne seront pas obligés d'investir considérablement pour l'achat de la propriété et pourront donc réserver les financements dont ils disposent pour leur équipement. Et ce n'est pas moi qui ai inventé cela, ce sont des jeunes agriculteurs, il y a déjà 20 ou 25 ans. Vous en étiez sans doute. Lorsque vous disiez : "nous ne voulons pas être

condamnés à vivre pauvre et à mourir riche". En effet, mourir riche c'est moins intéressant, dans la mesure d'ailleurs où on l'est. Et lorsqu'on est agriculteur, ce n'est pas très intéressant de mourir riche parce que les enfants sont déjà partis. Peut-être pourront-ils vendre la terre dans les conditions honorables mais cela ne servira pas à prolonger l'exploitation agricole.\

Je tiens à insister sur ce point et vous dire que je ne vois pas de laxisme. J'ai là un papier qui indique qu'en 1981, il y a quand même eu un effort de protection sociale. Pour les retraités 20 % en un an, en 1981, pour les pensions d'invalidité 35 %, pour les prestations familiales 25 %. Cette inflation était alors de 14 %. C'est l'inflation que j'ai recueillie et qui est tombée en-cours de route à 13, qui doit normalement atteindre 10 cette année, et notre volonté est d'arriver au moins à 8 % l'année prochaine. Compte-tenu de cette inflation, cela marque un effort de solidarité sociale. Je vous rappelle aussi l'allocation de solidarité, d'un milliard et demi de francs, pour les moyens et petits paysans. Et l'on peut parler aussi des efforts souvent réussis de gestion plus rigoureuse des marchés pour maintenir de bons cours. Il y a eu aussi des réductions fiscales pour les investissements chez les agriculteurs imposés au bénéfice.\

Parlons enfin des structures. Ces offices contestés, approuvés aussi, puisque la loi le veut, la masse des producteurs s'y intéresse. Ce ne sont pas des gens négatifs et c'est surtout ce que j'ai retenu de votre propos, monsieur le président. Rien n'était négatif dans ce que vous disiez. Vous pouvez contester, mais vous n'en restiez pas là et vous disiez qu'on pourrait faire autre chose. Je dis celà tandis que m'observe et m'écoute le secrétaire d'Etat à l'agriculture `André Cellard`. Ces offices en sont au terme de leur voyage législatif et je crois qu'il sera important pour l'agriculture de disposer de véritables offices. L'ONIBEV ne répond pas à la question. Il est très important de disposer de l'office de la viande, de l'office des fruits et légumes, de l'office du vin en attendant le reste, l'horticulture, l'huile d'olive, etc ... tout ce que l'on voudra. Les offices seront un facteur important de régulation.\

`Offices agricoles` Et je vous garantis que les professionnels resteront majoritaires à l'intérieur des conseils d'administration des dits offices. Lorsque le projet de loi m'a été soumis, j'ai pris ma plume, et M. Cellard le sait, parce qu'il a dû lire mon écriture qui était un peu hâtive, j'ai corrigé le projet de loi. Il n'y avait pas d'article sur la composition du conseil d'administration. Ce n'est pas que Mme le ministre de l'agriculture `Edith Cresson` ne voulait pas avouer quelque chose d'inavouable, non, mais les fonctionnaires avaient dit que cela était du domaine du décret, pas du domaine de la loi. Vous connaissez cette rigueur qui est quelquefois cette petite vue juridique qui étouffe certains esprits. Ce qui me paraissait important c'est que les éleveurs, les producteurs n'aient pas le sentiment qu'on est en-train de leur fabriquer une machine administrative dans laquelle on verra la Fonction publique leur imposer ce qui est du ressort de leur propre compétence et de leur propre intérêt. Et si l'on ne met pas un article dans lequel figure la composition du conseil d'administration, comme les agriculteurs cultivent leurs inquiétudes avec une très grande réussite, c'est même la plus grande réussite de l'agriculture français, ils vont se dire: "ces socialistes on les connait, ils veulent tout bureaucratiser, ils veulent que ça marche au pas et mettre les agriculteurs au kolkhoze". Oui, c'est ce qui est un peu dans le subconscient de beaucoup, alors que cela n'a aucune réalité. Il faut donc mettre toutes les cartes sur la table, même si cela choque certains juristes. Alors j'ai demandé que cela soit, et j'espère que cela sera. J'ai encore le temps d'y veiller.\

Une deuxième discussion a commencé alors assez difficile à trancher. Est-ce que la majorité sera simplement aux producteurs ou est-ce qu'elle sera à l'ensemble des professions intéressées ? C'est un problème difficile. Parce que si c'est un office par produit, ce doit être les producteurs qui ont la majorité. Mais si c'est un office par produit qui épouse la filière on ne peut pas éliminer les autres professions. Vous qui êtes dans une coopérative qui est précisément une sorte de filière, vous devez le savoir.

- En tout -état de cause, je ne veux pas que la Fonction publique, c'est-à-dire que les représentants de l'Etat, puissent soit être dans la réalité au sommet du pouvoir, en faisant tout simplement les dosages et les équilibres. Je veux que les professionnels soient véritablement majoritaires.

- Quand a été créé l'office du blé, il y a déjà longtemps que cela, en 1936, on avait entendu les mêmes craintes s'exprimer. Je me souviens même, relisant mes auteurs d'un éditorial d'un des plus grands journaux de France qui disait : l'office du blé, c'est la plus belle démonstration de l'installation du marxisme léninisme en France. On a vu pire depuis si j'ose dire. L'office du blé est reconnu par les céréaliers comme un instrument de défense de leurs intérêts, et je veux qu'il en soit de même pour l'office de la viande, l'office du vin, l'office des fruits et légumes.
- Il faut donc que les professionnels soient majoritaires, il faut que les producteurs soient majoritaires à l'intérieur des professionnels et il faut que les représentant de l'Etat soient là pour défendre les justes intérêts de l'Etat, pour éviter que la loi ne soit travestie, mais pas davantage. Il en sera de même lorsque l'on parlera des offices fonciers £ mais c'est pour 1983.\

 Je l'ai dit tout à l'heure devant M. le président du conseil général et M. le maire de Rodez à l'hôtel de ville, je ne veux pas que l'on bureaucratise davantage. Je sais très bien que la pente est de ce côté-là. C'était le même cas sous la politique précédente qui s'inspirait pourtant de deux explications globales différentes sinon contradictoires mais en tout cas contraires. Celles qui se réclamaient du libéralisme et celles qui se réclament du socialisme de toute manière se retrouvaient sur un terrain qui leur était commun et qui s'appelle le dirigisme. Il faut bien se rendre -compte que telle est la réalité en raison de l'évolution qui veut qu'il y ait un certain nombre de secteurs industriels qui se soient développés au-niveau international et que le mouvement naturel de ces organisations est d'étouffer tout ce qui pourrait être concurrentiel à sa

naissance, c'est-à-dire les initiatives privées, les initiatives individuelles.\

Quant aux problèmes immédiats, je veux parler de l'endettement, ils ne sont pas propres à l'agriculture. Le problème de l'endettement est commun à toutes les entreprises en France. Et ce n'est pas simplement le problème des entreprises de France. On retrouve des relations de même -nature entre les pays du tiers monde et les pays industriels : les pays industriels ont financé largement, pas toujours intelligemment, au-cours des décennies précédentes et ils se trouvent aujourd'hui devant une formidable crise parce qu'ils n'ont pas voulu pousser leur effort plus loin $\mathfrak L$ ils ne se sont pas occupés de l'auto-suffisance alimentaire $\mathfrak L$ ils ne sont pas occupés des sources d'énergie autres que le pétrole $\mathfrak L$ ils ne se sont pas occupés de la garantie des cours des matières premières : cacao, café, bois précieux et autres et le résultat est que tous ces pays sont à la veille de la faillite. Cela va commencer par le Mexique et cela va continuer, car des pays qu'on ne classe pas ordinairement dans le tiers monde, l'Argentine, le Brésil, sont en péril et l'ensemble des pays africains où je serai dans quelques jours dans-le-cadre du sommet franco - africain sont dans l'impossibilité de payer leurs dettes.\

Nos entreprises, dans-le-cadre de l'économie française sont dans le même -état. Elles ont un tel endettement financier en-raison de la lourdeur des taux d'intérêt et aussi par le fait de l'accumulation des années. J'ai retenu votre idée à savoir qu'il faut pour le financement de l'élevage, allonger les durées et diminuer les taux s'il y a des modifications générales. Nous sommes déjà arrivés dans certains domaines à des modifications d'intérêt, vous savez que le taux général est à 14, 15, 16 et 17 % et pour l'agriculture on trouve souvent 8 %, mais aussi 4 à 6 %, ce qui est un progrès réel. Je suis favorable à une déconnection des taux d'intérêt extérieur et intérieurs. Si vous n'avez pas, d'une part, une certaine modicité dans le règlement de vos prêts et, d'autre part, la durée, vous n'en sortirez pas en raison de la lenteur de vos productions : on ne fabrique pas un animal d'un coup de baguette magique. Nous irons dans ce sens.

- L'endettement des entreprises, de la petite et moyenne entreprise artisanale, ou la grosse industrie, pose le même problème. Au-point que, quelquefois on est tenté de dire que ceux qui ont géré en père de famille et n'ont pas de dettes risquent d'échapper à un moratoire qui deviendrait nécessaire pour l'ensemble des entreprises. Pour certaines entreprises, les deux tiers de leurs frais sont financiers, c'est-à-dire que ce sont des dépenses complètement improductives et l'on veut en plus qu'ils investissent .. Les entreprises n'ont pas cessé d'investir en 1980. Il y a sept ans que cela dure, pas simplement en France mais aussi aux Etats-Unis d'Amérique et en Allemagne fédérale. C'est donc un phénomène général.\

Vous m'avez parlé aussi de la montagne et des zones difficiles. J'ai très bien connu, en effet, les problèmes des zones niémont. Dans ce canton que i'ai représenté `canton de Montsauche` il v

problemes des zones piemone. Dans de canton que j'ar represente il canton de montsauche il, in y

a 10 communes. Il y en a une qui s'appelle Saint-André-en-Morvan. C'est assez haut et assez difficile à cultiver. C'est un pays entièrement rural. Par une enfractuosité extrêmement profonde, ce qui n'étonnera pas les gens de ce pays qui savent de quoi je parle, passe une petite rivière très belle, la Cure, qui est un affluent de l'Yonne et passe à Vezelay. Elle est très connue des amateurs de canoe-kayak, ou de pêche à la truite. La Cure passe par une sorte d'étrange dépression dans ce pays granitique où un effondrement s'est produit très bas. Alors comment les spécialistes ont-ils-procédé ? Ils ont fait comme chez vous, ils ont fait une moyenne. Il fallait passer à la ligne des 400 mètres : au-dessus on avait droit aux aides et au-dessous on n'y avait plus le droit. A cause de cette fichue Cure qui passait trop bas, tout le reste du pays, qui est très élevé, était au-dessous de la moyenne de tout ce qui pouvait être accordé au pays de piémont. Je ne suis pas arrivé à faire changer cette situation. Je n'avais pas tout à fait les moyens dont je dispose aujourd'hui, mais cela paraît cependant incroyable. Il y a, à l'heure actuelle, une conférence de travail au ministère de l'agriculture sur ce problème des pays de piémont et de montagne. Et je pense qu'il y aura une généralisation et un élargissement des aides. En tout cas c'est la note d'ambiance que je vous apporterai sur cette question sans autre précision.\ Pour la sécheresse, je devais en parler ce soir à Toulouse. Mais je peux vous le dire tout de suite, puisque la décision est prise. On souffre tout le temps des lenteurs administratives. Ce n'est pas la faute des fonctionnaires, mais il y a une machine, une paperasserie. Chaque gouvernement nouveau dit qu'il va se débarrasser de cette situation et aucun n'y parvient.

- Il a été décidé de réaliser des avances sans intérêt et cette décision est applicable dès maintenant. Ainsi vous pourrez toucher une avance sans attendre que la dernière signature soit donnée sur le dernier papier. Il y a eu même des lenteurs à l'intérieur de vos professions. Je suis ici dans une coopérative et je sais qu'on a chez vous le sentiment de la justice. Si vous ne l'aviez pas, il y aurait beaucoup de paires d'yeux qui seraient-là pour vous y contraindre. Vous savez donc qu'il est nécessaire de maintenir une réelle égalité entre les agriculteurs, et tel n'est pas toujours le cas. Pour la sécheresse, c'est fait. Mais pour que l'on en finisse avec cet éternel problème, une loi sur les calamités naturelles est à l'heure actuelle en préparation, et il faut qu'elle soit adoptée cette année. Quand je dis cette année, je veux dire en 1983, si possible dans la première session. Cette loi doit rendre légal ce type de procédé dont je viens de parler, pour que l'exécutif ne soit pas obligé de vous faire des avances, et qu'il soit bien entendu que, lorsqu'il y aura des calamités naturelles reconnues, des prêts, des avances sans intérêt soient accordés qui permettront aux agriculteurs de ne pas connaître de coupures dans le développement de leur exploitation et d'avoir immédiatement réparation du dommage. Ensuite qu'ils se débrouillent ! D'abord on -compte sur leur honnêteté naturelle, mais il y a aussi la qualification des organisations et je ne pense pas que l'on puisse tomber dans de réels abus.\

Voilà beaucoup de choses et puis il faut que je parte, il faut que je vous quitte!

- Je vous ai dit à quel point il était difficile d'aider l'agriculture autant qu'il le faudrait car cela se décide sur plusieurs plans. La plupart des décisions se prennent à Bruxelles `CEE`, elles ne se prennent pas à Paris, il reste à Paris la faculté de dire non, la faculté de débattre, de discuter. J'ai passé trois sommets à discuter du lait à Luxembourg, à Bruxelles, à Londres, avec des partenaires qui ne sont pas tendres. On a fini par arracher cette limite des 60000 litres mais ça n'a pas été facile et ce fût mêlé aux autres problèmes. Si vous ne me donnez pas çà je ne vous donnerai pas le reste, dans ce cas-là rien sur les montants compensatoires, etc ...
- Il faut que vous trouviez en France auprès des pouvoirs publics le soutien nécessaire pour affirmer votre vocation qui est de produire et d'exporter. Si le poids des importations l'emporte dans votre secteur sur les exportations, cela signifirait que la France est vouée à connaître le déclin qu'on lui annonce, quelque chose comme cette extraordinaire rupture qu'a été la fin de la guerre 1914 1918 lorsque la paysannerie a été décimée.
- Je dois m'arrêter là parce que le temps presse. Je vous remercie, monsieur le président Laurens, d'avoir été clair dans vos propositions, dans vos critiques, dans vos observations. Je vous remercie, monsieur le président Bruel, d'avoir apporté ce que vous êtes, c'est-à-dire un responsable important de l'agriculture en même temps qu'un homme qui connaît la peine des

hommes, leurs difficultés, qui y est sensible et qui cherche aussi une forme d'humanisme parmi les agriculteurs.

- Je tiens absolument à ce que soit préservé ce tissu car le jour où le monde rural sera passé audessus des 8 % qu'il représente aujourd'hui, ce sera le point de non retour et c'est une forme de civilisation qui sera défaillante.
- Mesdames et messieurs, merci.\